

Aménagement des espaces urbains
**Le gouvernement
crée SONADU** P.4

Secteur de l'électricité
**Un nouveau cadre
légal pour attirer** P.6
les investissements

Togo-Russie



**Former la
jeunesse,** P.5
bâtir l'avenir



Waraa
— LES VAINQUEURS —

HEBDOMADAIRE TOGOLAIS D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES N° 0580 du 08 Octobre 2026 - Prix : 250 F CFA



ANDE

P.3

**Me Gnazo Méméssilé,
un nouveau leadership**

L'actualité continue sur le www.waraa.tg

Pollution plastique

Le Parlement passe à l'action

Le Parlement togolais veut accélérer la riposte contre la pollution plastique. Réunis pendant deux jours à l'Assemblée nationale à Lomé, députés, sénateurs, représentants des collectivités territoriales, acteurs de la société civile, responsables gouvernementaux et experts ont examiné les contours d'un nouveau dispositif législatif destiné à mieux encadrer les déchets plastiques et à favoriser l'économie circulaire.

Organisé avec l'appui de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), le séminaire parlementaire a permis de faire le point sur les insuffisances du cadre juridique actuel et d'identifier des pistes pour renforcer l'action publique face à la prolifération des déchets plastiques.

Au cœur des discussions : les plastiques à usage unique, la Responsabilité élargie du producteur (REP), ainsi que les mécanismes financiers et fiscaux susceptibles d'accompagner la transition vers une



économie circulaire.

Les participants ont notamment plaidé pour une définition claire des produits plastiques soumis à des mesures d'interdiction, de restriction ou de réduction. Une approche qui devra toutefois tenir compte des usages jugés indispensables dans certains secteurs d'activité.

Les producteurs davantage responsabilisés

La responsabilité des producteurs et des importateurs a constitué l'un des principaux sujets du séminaire. Les participants ont insisté sur la nécessité de mettre en place un mécanisme obligeant les acteurs qui mettent des produits plastiques

sur le marché à contribuer à la gestion des déchets qui en résultent.

Fiscalité, contrôle, collecte, réemploi et recyclage ont également été au centre des échanges.

L'objectif est de créer les conditions d'une véritable filière de valorisation des déchets, capable à la fois de réduire la pollution et de générer de nouvelles opportunités économiques.

Pour la députée Stella Dadieba Bagnah-Gamon, les travaux ont permis de mieux cerner les multiples conséquences de la pollution plastique, notamment sur la santé publique, l'agriculture, les finances publiques et l'équité entre les zones

urbaines et rurales. Elle a également mis en avant le potentiel économique du développement de la filière de valorisation des déchets.

Vers une nouvelle étape législative

Du côté de l'APF, Alioune Dramé, conseiller, s'est félicité de la mobilisation des parlementaires togolais et de la participation conjointe des députés et des sénateurs. Il a appelé à une meilleure coordination entre les institutions et les différents acteurs afin de construire une réponse durable à la pollution plastique.

Clôturant les travaux au nom du président de l'Assemblée nationale, le Deuxième Vice-président, Richard Gbalegbola Kangbeni, a estimé que ces deux journées ont permis de confronter les réalités togolaises aux expériences internationales et aux exigences d'un cadre législatif plus adapté.

Il a appelé à renforcer l'application des textes, à améliorer la disponibilité des don-

nées et à clarifier les responsabilités respectives de l'État, du Parlement, des collectivités territoriales, des producteurs, de la société civile et des citoyens.

Les recommandations issues du séminaire devraient désormais mais alimenter une feuille de route et accompagner la prochaine étape du processus législatif. L'ambition affichée est de parvenir à un dispositif cohérent, applicable et adapté aux réalités togolaises. « Le séminaire s'achève, la mission commence », a déclaré Richard Gbalegbola Kangbeni.

Au-delà des échanges, les deux journées de travaux auront donc permis de poser les bases d'une nouvelle approche législative de la pollution plastique au Togo, avec un objectif central : mieux prévenir les déchets, responsabiliser les acteurs et faire de leur valorisation un levier de l'économie circulaire.

WARAA

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)

Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Pamphile S. NUMENYA

REDACTION

Ezi Akoma
Razak
Tchaa
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

YANIDEL GROUPE

Tirage : 3.000 Exemplaires

Récapissé N° 0471/29/05/13/HAAC

Annonces et pubs
appelez le 90-02-52-45

Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Assemblée nationale

Le budget 2027 au cœur de la nouvelle session

La deuxième session ordinaire de l'année 2026 est officiellement ouverte. Pendant trois mois, les députés auront notamment pour mission d'examiner le projet de loi de finances 2027, tout en poursuivant leur travail législatif et de contrôle de l'action publique.

Le Président de l'Assemblée nationale, Professeur Komi Selom Klassou, a officiellement ouvert, mardi 6 octobre 2026, la deuxième session ordinaire de l'année au siège de la Représentation nationale. La cérémonie s'est tenue en présence du Président du Sénat, Barry Moussa Barqué, du ministre des Relations avec le Parlement et les Institutions, Gilbert Bawara, de membres du gouvernement, de présidents d'institutions, d'officiers supérieurs des Forces armées togolaises et de plusieurs invités.

Dans son discours d'ouverture, le président de l'Assemblée nationale a appelé les députés à une

rentrée parlementaire « heureuse et féconde », tout en rappelant les exigences attachées à leur mandat et leur responsabilité au service de la nation.

Le budget 2027, priorité de la session

Cette nouvelle session, traditionnellement consacrée aux questions budgétaires, aura pour principal enjeu l'examen du projet de loi de finances, exercice 2027. « À l'ouverture des travaux, 16 projets de loi sont à différents niveaux de leur examen. Quatre disposent déjà de rapports et peuvent être présentés en plénière, quatre autres sont encore étudiés en commission, tandis que deux textes récemment déposés restent à affecter. D'autres dossiers nécessitent encore des clarifications ou une coordination avec le gouvernement.

Plusieurs questions orales et écrites sont également inscrites au bureau du Président de l'As-

ANDF

Me Gnazo Méméssilé, un nouveau leadership

La direction générale de l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) a un nouveau visage. Me Gnazo Méméssilé a été nommé à la tête de l'institution à l'issue du Conseil des ministres du mardi 6 octobre 2026.

La gestion du foncier au Togo change de leadership. Me Gnazo Méméssilé prend désormais les rênes de l'Agence nationale du domaine et du foncier (ANDF), à la faveur d'une décision prise en Conseil des ministres, sous la présidence de Faure Essozimna Gnassingbé.

Cette nomination intervient dans un con-

texte où les enjeux liés au foncier occupent une place importante dans les politiques publiques, notamment en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Placée sous la tutelle du ministère de l'Urbanisme et de l'Aménage-



Assemblée nationale.

Face à cet agenda chargé, Komi Selom Klassou a appelé à une mobilisation collective et à une organisation rigoureuse des travaux afin de garantir un traitement efficace des dossiers.

« Autoriser les ressources financières publiques et en examiner ses affectations, c'est apprécier les moyens que la République entend consacrer à ses engagements », a-t-il déclaré, insistant sur la nécessité de concilier les besoins immédiats des populations avec les investissements destinés à préparer l'avenir.

Le président de l'As-

semblée nationale a également appelé à un contrôle plus rigoureux de l'exécution des politiques publiques. Selon lui, chaque crédit voté doit pouvoir être apprécié à l'aune des résultats obtenus.

Des acquis législatifs à consolider

Revenant sur les travaux de la première session ordinaire et de la deuxième session extraordinaire de 2026, le président de l'Assemblée nationale a estimé que l'institution avait pleinement assumé ses missions. « Huit textes législatifs ont été examinés lors de la première session ordinaire, contre onze au cours de la session extraordinaire. Les travaux ont notamment concerné la protection des droits des personnes handicapées, la préservation de l'environnement et le renforcement de la sécurité collective. « Les députés ont également adopté des textes portant sur les pollutions maritimes, les dommages liés aux hydrocarbures, la sûreté nucléaire, les déchets radioactifs, la biodiversité marine et les aires naturelles.

Sur le plan économique, l'Assemblée nationale a contribué au renforcement des juridictions commerciales et à la sécurisation des échanges à travers l'adhésion à la Convention supprimant l'exigence de légalisation des actes publics étrangers.

Face aux nouveaux défis, un Parlement appelé à se moderniser

Au-delà des questions budgétaires, Komi Selom Klassou a invité les députés à mieux anticiper les mutations qui transforment la société et l'économie.

Évolutions technologiques, enjeux environnementaux, aspirations de la jeunesse, menaces sécuritaires, mutations économiques et recomposition de l'ordre international : autant de défis qui, selon lui, exigent un Parlement plus ouvert, mieux formé et davantage connecté aux réalités contemporaines.

Trois priorités ont ainsi été mises en avant : renforcer la diplomatie parlementaire, améliorer les capacités d'analyse des députés et poursuivre la modernisation de l'administration parlementaire.

Le président de l'Assemblée nationale a notamment annoncé la poursuite des actions de formation et de renforcement des compétences, ainsi que le développement des outils numériques et la consolidation de la culture de performance au sein de l'institution.

Sur le volet de la diplomatie parlementaire, Lomé accueillera prochainement la 86e session du Comité exécutif et la 48e Conférence des Présidents de l'Union Parlementaire Africaine (UPA), prévues du 9 au 14 novembre 2026.

Avec cette ouverture solennelle, trois mois de travaux parlementaires s'annoncent. Au cœur de cette séquence : le budget 2027, mais aussi la poursuite de l'activité législative et du contrôle de l'action gouvernementale.

La Rédaction

Michel Tchadja

Secteur culturel

Isaac TCHIAKPE ouvre le dialogue avec les organisations d'artistes

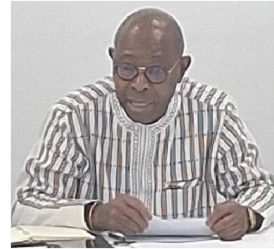
Le ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, Isaac TCHIAKPE, a rencontré, lundi 5 octobre 2026 à son cabinet, les responsables des fédérations et organisations du secteur culturel. Cette rencontre fait suite à une plateforme revendicative adressée au ministère et vise à instaurer un dialogue direct sur les difficultés rencontrées par les acteurs culturels, notamment dans le secteur de la musique.

Au cours des échanges, Ariel DASSANOU, président de la Fédération togolaise de musique (FTM), a présenté les dix principales revendications portées par les organisations professionnelles. Elles concernent notamment la gouvernance, le financement et la profession-



nalisation du secteur culturel. Parmi les préoccupations soulevées figurent l'opérationnalisation du Fonds national de promotion de la culture (FNPC), la transparence dans sa gestion et la publication de ses rapports d'activités. Les acteurs demandent également une réforme du Bureau togolais du droit d'auteur (BUTODRA), la modernisation du cadre juridique sur le droit d'auteur et la mise en

œuvre effective de la rémunération pour copie privée. Les organisations culturelles plaident également pour l'élaboration d'une véritable politique sectorielle de la musique et un soutien accru de l'État aux espaces culturels et aux lieux de diffusion. Elles estiment que ces mesures sont nécessaires pour améliorer les conditions de création, de diffusion et de professionnalisation des



artistes togolais.

En réponse, Isaac TCHIAKPE a salué la démarche des organisations professionnelles et réaffirmé la disponibilité de son ministère à poursuivre le dialogue avec les acteurs du secteur. Il a présenté les initiatives engagées pour

améliorer les conditions de vie et de travail des artistes, renforcer l'organisation du secteur et moderniser les mécanismes de soutien à la création et de gestion du droit d'auteur. Pour le ministre, les différentes préoccupations doivent être traitées dans un esprit de concertation et de responsabilité partagée. L'objectif est de dégager des solutions durables susceptibles de répondre aux attentes des professionnels et de consolider les acquis du secteur culturel.

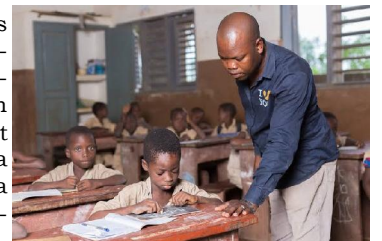
La Rédaction

Pour l'épanouissement des enseignants

Le gouvernement s'engage

Au Togo, le ministre de l'Éducation nationale, Mama Omorou, a adressé un message à l'ensemble du corps enseignant en début de cette semaine. Son adresse s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de l'enseignant, célébrée le 5 octobre.

d'outils numériques et de ressources pédagogiques », a-t-il promis. Le



Dans son message, le ministre Mama Omorou a annoncé des mesures portant sur les conditions de travail, la formation et l'accompagnement des enseignants. Dans ce sens, il a annoncé trois engagements pris par le gouvernement. Le premier porte sur la dignité. « Nous poursuivons le dialogue social. Nous améliorerons votre statut et nous régulariserons les situations administratives restées en souffrance », a-t-il annoncé. Le deuxième engagement porte sur le métier. « Vous aurez accès à davantage de formations continues,

troisième engagement porte sur l'équité. « À vous qui enseignez dans les zones enclavées, loin des routes, parfois loin de tout, l'État doit un soutien particulier, car c'est dans vos classes que se joue l'égalité des chances. Aucun enfant togolais ne doit voir son avenir limité par son lieu de résidence », a indiqué le ministre.

Pour finir, le ministre s'est montré assez ouvert face aux conditions de vie et de travail des enseignants : « Un enseignant qui a peur du lendemain ne peut pas préparer l'avenir de nos enfants », a-t-il soutenu.

Jack NUKUNU

Aménagement des espaces urbains

Le gouvernement crée SONADU

Le Conseil des ministres de cette semaine a adopté le décret portant création de la Société Nationale d'Aménagement et de Développement Urbain (SONADU).

Face à l'accélération de l'urbanisation et à la croissance continue des besoins en matière d'aménagement, d'habitat et d'infrastructures urbaines, le gouvernement entend renforcer les capacités de l'État en matière de planification et de développement urbains. C'est dans cette perspective que le présent décret crée la Société nationale d'aménagement et de développement urbain (SONADU), une société d'État issue de la fusion de la Compagnie togo-



laise d'aménagement et de développement urbain (CITAFRIC) et de l'Agence d'exécution des travaux urbains (AGETUR-TOGO). La SONADU aura notamment pour missions d'assurer l'aménagement des espaces urbains, de contribuer à l'amélioration de l'habitat et d'assurer, pour le compte de l'État et des collectivités territoriales, la maîtrise d'ouvrage déléguée.

La création de la SONADU vise ainsi à rationaliser les interventions publiques, à renforcer la coordination et l'expertise technique dans le secteur urbain, ainsi qu'à améliorer la gouvernance et le suivi des opérations d'aménagement urbain en vue d'une gestion plus efficace et performante.

WARAA

Togo-Russie

Former la jeunesse, bâtir l'avenir

À Lomé, le rapprochement avec Moscou veut désormais dépasser le cadre diplomatique pour produire des résultats concrets dans l'éducation, la formation et l'innovation. La première session de la Commission intergouvernementale Togo-Russie, ouverte le 29 septembre 2026, pourrait ainsi ouvrir de nouvelles perspectives pour la jeunesse togolaise.

Le partenariat entre le Togo et la Russie entre dans une nouvelle phase. Réunis à Lomé dans le cadre de la première session de la Commission intergouvernementale Togo-Russie, les deux pays entendent renforcer leurs relations dans plusieurs domaines stratégiques, notamment l'économie, la science, la technologie et l'éducation.

Derrière les échanges diplomatiques et les engagements officiels, une question se pose avec insistance : quels bénéfices concrets cette coopération peut-elle apporter aux jeunes Togolais ?

Former pour mieux répondre aux besoins du pays

Pour Lomé, la coopération avec Moscou s'inscrit dans une stratégie plus large de diversification des partenariats internationaux. Dans un contexte mondial marqué par les tensions géopolitiques et la compétition entre puissances, le Togo cherche à multiplier ses sources de compétences, de technologies, de financement et de formation.

L'objectif n'est donc pas simplement de changer de partenaires, mais d'élargir les possibilités offertes au pays.

Dans cette perspective, les bourses d'études, les échanges uni-



versitaires, les programmes de formation spécialisée ou encore la mobilité des enseignants peuvent constituer des leviers importants. Ils pourraient permettre à de jeunes Togolais d'accéder à des domaines de pointe et à des compétences dont l'économie nationale a besoin.

Mais une bourse ne suffit pas à elle seule. L'enjeu véritable commence au retour.

Un étudiant formé en Russie doit pouvoir valoriser ses compétences au Togo, intégrer le marché de l'emploi, rejoindre un laboratoire, créer une entreprise ou participer à des projets utiles au développement national.

La question cruciale de la reconnaissance des diplômes

Pour que la mobilité universitaire produise des effets durables, la reconnaissance des diplômes apparaît comme un élément déterminant.

Les étudiants qui partent se former à l'étranger doivent pouvoir revenir avec des qualifications clairement reconnues et utilisables sur le marché du travail togolais. La fluidité des équivalences, la reconnaissance des titres et la création de passerelles entre les établissements des deux pays seront donc essentielles.

Autrement dit, le succès de la coopération universitaire ne se me-

surera pas uniquement au nombre de bourses accordées, mais aussi à la capacité du système à transformer ces formations en opportunités professionnelles.

Former les formateurs pour multiplier l'impact

La coopération éducative ne doit cependant pas se limiter aux étudiants.

Le renforcement des capacités des enseignants, chercheurs et formateurs peut avoir un effet beaucoup plus large. Un enseignant qui acquiert de nouvelles méthodes pédagogiques, une expertise scientifique ou une maîtrise technologique peut ensuite transmettre ces connaissances à des centaines, voire des milliers d'apprenants.

Former un formateur revient ainsi à investir dans plusieurs générations. "Cette logique pourrait être particulièrement pertinente pour les secteurs scientifiques et technologiques, où les besoins en compétences évoluent rapidement.

Intelligence artificielle, énergie, santé : les secteurs à fort potentiel

L'intelligence artificielle, les technologies numériques, l'énergie, la santé, l'ingénierie ou encore les matériaux constituent autant de domaines dans lesquels le Togo devra renforcer ses capacités.

L'enjeu n'est plus

seulement de disposer de professionnels capables d'utiliser des technologies importées. Il s'agit progressivement de former des spécialistes capables de les comprendre, de les adapter aux réalités locales et, à terme, de participer à leur conception et à leur développement.

C'est ici que la coopération scientifique peut prendre toute son importance.

Des partenariats entre universités, centres de recherche et entreprises pourraient favoriser le transfert de connaissances, le développement de projets communs et l'émergence de solutions adaptées aux réalités togolaises.

De l'université à l'emploi

Reste une autre équation à résoudre : celle de l'insertion professionnelle. "Former des jeunes sans leur offrir de perspectives d'emploi ou d'entrepreneuriat limiterait fortement l'impact de la coopération. Les partenariats industriels, les stages, la recherche appliquée et les transferts de technologie peuvent justement contribuer à créer un lien plus étroit entre les établissements de formation et le monde économique.

Pour les jeunes diplômés, la question est simple : à quoi sert une compétence si elle ne peut être mise au service d'une activité ?

La coopération Togo-Russie devra donc progressivement dépasser le cadre académique pour toucher le tissu productif.

Une coopération à juger sur les résultats

Le rapprochement entre Lomé et Moscou ouvre des perspectives, mais il devra désormais être évalué à partir de résultats mesurables.

Combien de jeunes Togolais seront effectivement formés ? Combien d'enseignants bénéficieront de programmes de renforcement de capacités ? Quels diplômes seront reconnus ? Quels projets scientifiques verront le jour ? Combien de stages et d'emplois seront créés ? Quels transferts de technologies bénéficieront directement à l'économie togolaise ?

Ce sont ces indicateurs, plus que les déclarations diplomatiques, qui permettront de mesurer la portée réelle du partenariat.

Pour la jeunesse togolaise, la diplomatie devient concrète lorsqu'elle se traduit par une place dans une université, une formation dans un laboratoire, un stage en entreprise, un diplôme reconnu, un emploi ou la possibilité de créer une activité.

Transformer l'ouverture internationale en capacité nationale

Le rapprochement entre le Togo et la Russie ouvre ainsi une nouvelle séquence dans les relations entre Lomé et Moscou. Mais le véritable défi commence maintenant : transformer les engagements en réalisations et les formations acquises à l'étranger en compétences utiles au pays.

Pour le Togo, l'enjeu dépasse donc la signature d'accords ou l'ouverture de nouvelles relations diplomatiques. Il s'agit de construire progressivement une capacité nationale à maîtriser les savoirs, les technologies et les compétences dont le pays aura besoin demain.

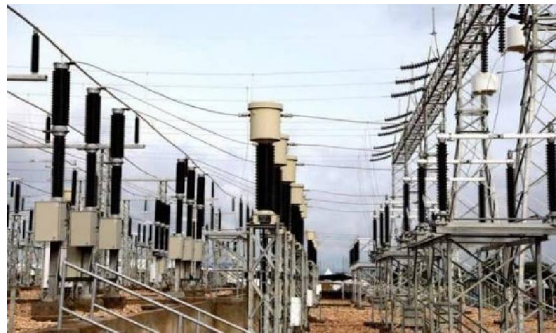
La jeunesse ne doit pas seulement être la bénéficiaire de cette coopération. Elle doit en devenir l'un des principaux moteurs.

La Rédaction

Un nouveau cadre légal pour attirer les investissements

Le gouvernement togolais a adopté un projet de loi relatif au secteur de l'électricité cette semaine. Il vise à renforcer la gouvernance du secteur, à faciliter la mobilisation des investissements dans les infrastructures électriques et à consolider sa viabilité économique et financière.

L'électricité constitue un service public essentiel et un levier majeur de la souveraineté énergétique et économique, de l'industrialisation et de l'amélioration des conditions de vie des populations. Face à la croissance soutenue de la demande et aux évolutions technologiques et économiques du secteur, il est apparu nécessaire d'adapter et de moderniser le cadre lé-



gislatif en vigueur. C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet de loi adopté. Il introduit plusieurs innovations majeures, notamment la reconnaissance du stockage de l'électricité, la création et l'encadrement du statut de client éligible et de l'accès des tiers aux réseaux, ainsi que le renforcement du rôle des producteurs indépendants. Il favorise également l'auto-production, l'autoconsom-

mation et l'injection des excédents d'électricité renouvelable, et crée les conditions du déploiement des compteurs intelligents, tout en intégrant les exigences de cybersécurité des réseaux.

Le texte permet en outre aux zones économiques spéciales de diversifier leur approvisionnement électrique, notamment par l'autoproduction et la

conclusion des contrats directs avec des producteurs nationaux ou régionaux. Cette évolution contribuera à améliorer la disponibilité de l'énergie, à maîtriser les coûts pour les entreprises et à renforcer l'attractivité des zones industrielles. La réforme prévoit également le raccordement progressif des réseaux isolés au réseau national et une meilleure protection des consommateurs ainsi qu'un renforcement des échanges sur le marché régional de l'électricité, afin de diversifier les sources d'approvisionnement et d'ac-

croître la sécurité énergétique du pays.

A travers cette réforme, le gouvernement entend accompagner la transformation du secteur de l'électricité vers un modèle plus moderne, innovant, ouvert à l'investissement et financièrement soutenable, capable d'accélérer l'accès universel à l'électricité, d'améliorer la qualité et la continuité du service et de répondre durablement aux besoins des ménages et des activités économiques.

J. K

PHARMACIES DE GARDE Du 05 AU 12 OCTOBRE 2026

PHARMACIE CENTRE 22 21 83 30	ASSVITO, face WATT 722 21 52 27	Bd. du 13 Janvier, près de l'immeuble FIATA
PHARMACIE 31EME ARRONDISSEMENT 22 27 61 88	BE PA de SOUZA / Hôpital de BE	Face Hôtel Sarakawa
PHARMACIE BON SAMARITAIN 22 21 45 30	Face Hôtel Sarakawa	Bd. Houphët-Boigny
PHARMACIE PORT 22 27 61 88	1319, Rue de la Charité roche du CMS de Nyékouakpoe	39, Avenue Nicolas Grunitchky Nyékouakpoe
PHARMACIE BIOVA 22 34 50 93	291, Bd des Armées - Tokoin Habitat	72 Av. des Hydrocarbures (SOTED)
PHARMACIE ADJOLLO 70 49 95 00	291, Bd des Armées - Tokoin Habitat	ADEWI - Boulevard de la Kara à côté de UTB
PHARMACIE DE LA MAIRIE 22 21 26 39	291, Bd des Armées - Tokoin Habitat	Rte de l'Aéroport entre la foire TOGO 2000 et l'Aéroport
PHARMACIE JUSTINE 96 80 09 31	291, Bd des Armées - Tokoin Habitat	Bd Eyadéma entre l'immeuble EDA OBA et la Direction Police Judiciaire (DPJ)
PHARMACIE AMITE 22 21 74 47	96 80 09 31	
PHARMACIE CAMPUS 96 80 08 85		
PHARMACIE NOTRE DAME 96 80 10 12		
PHARMACIE LA PROSPERITE 96 80 09 91		
PHARMACIE MADINA 91 1833 33 WUITI		en face de la cité de la CNSS à côté de UTB Novissi
PHARMACIE ST PIERRE 22 26 19 73		Sagboville Hédranawé, Boulevard Haho
PHARMACIE DEO GRATIAS 96 28 57 13		Rue Notre Dame de la Miséricorde KEGUE DINGBLE
PHARMACIE PEUPLE 22 61 37 29		Rue Santia ou, près du marché NUKAFU 06 BP 61217 Lomé 06
PHARMACIE BA-AYETA 97 72 69 69		station Quantol
PHARMACIE UNION 22 27 71 64		
PHARMACIE LE PROGRES 70 45 86 55		Gendarmerie d'AHADZI-Kpota
PHARMACIE ADIDOGOME 22 51 18 91		
PHARMACIE SILOE 90 80 26 39		Carrefour Aflao Apédoké Atigangomé
PHARMACIE ACTUELLE 90 61 46 44		Route de Ségbe: Quartier Sagbado - Adidogomé
PHARMACIE SEGBE 92 59 49 35		Ségbe Z'Anvi, près de l'EPP et du CEG Ségbe
PHARMACIE WASTINE 92 61 17 00		Adidogomé logoté, à 400m du carrefour logoté sur la route menant au quartier Lankouvi
PHARMACIE DJIDJOLE 22 25 65 12		
PHARMACIE ST JOSEPH 22 25 74 65		
PHARMACIE VIGUEUR 22 51 63 30		
PHARMACIE MILLENAIRE 70 21 31 97		de 50m à 300m du côté Nord
PHARMACIE DIEUDONNE 70 44 84 59		
PHARMACIE OSSAN 70 40 44 25		
PHARMACIE APOLLON 93 50 42 55		four des Ironidèles
PHARMACIE YESHUA 98 77 21 53		
PHARMACIE CLEMENCE 70 19 35 35		CMS Maranatha
PHARMACIE ST MICHEL 22 51 70 22		privée La Source
PHARMACIE ST ESPRIT 70 40 29 06		
PHARMACIE LE ROCHER 92 30 06 58		
PHARMACIE ZILIDJI 92 61 66 08		
PHARMACIE EL NOUR 97 79 93 74		
PHARMACIE ASSURANCE 93 08 76 76		
PHARMACIE KOBOTO 93 70 48 12		
PHARMACIE SATIS 70 44 85 17		face de la Station Sanol
PHARMACIE DAFENNE 70 77 69 42		de 50m
PHARMACIE ALTA 22 25 94 47		300m de l'espace de loisirs privilège plus
PHARMACIE LA MAIN DE DIEU 93 40 21 21		
PHARMACIE GANFAT 22 55 08 15		Dieu (Temple Galilé)
PHARMACIE ZOPOMAHE 96 28 34 10		
PHARMACIE EL SALI 97 53 44 44		salle des témoins de Jehovah
PHARMACIE MA WULOM 99 34 97 97		quincallerie MACO
PHARMACIE A DIEU LA GLOIRE 93 26 36 00		
PHARMACIE OBSERVANCE 22 50 48 60		
PHARMACIE BAGUIDA 70 42 47 77		
PHARMACIE LA FLAMME D'AMOUR 70 45 70 14		
PHARMACIE SAINT PIO 93 40 40 40		
PHARMACIE LA PATIENCE 70 05 23 39		
		Agôé-Logopé face CEG Agôégnivé Ouest (Kossian) sur la rue de 50m
		Agôé-sogbissito, Route reliant le contournement au camp GP à 300m de l'espace de loisirs privilège plus
		Agôé-Anonkui Route Mission Tové en face du Centre Culturel Loyola
		Agôé-Assinyeye non loin de l'église des Assemblées de Dieu
		Agôé-Daliko près du CarleDEM (CAMP GP)
		ZOPOMAHE, sur la route Zossimé - Sanguerà à côté de la Rte Lomé-Kpalimé, Aflao Apédoké Gbomamé, à 50m de la Agôé Nyivé quartier Athiémé Carrefour kponssi
		Marché de Légbasito, à côté de la Poste, sur le grand contournement
		SOGBOSSO, en face de la station Total Energies à Côté du Camp BIR
		Face CMS de Baguida
		Qt. Bobolekope/Kpogan Non Loin du cimetière Zogbedimroude Kpogan
		KLOBATEME, non loin du CMS Klobatémé et près du complexe scolaire Le Bon Samaritain
		DJAGBLE, A 300 mètres du CMS (Ayokléfé)

LES N°VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr /

info@savoirnews.net

Entrée au Togo

Les visas font peau neuve

Le gouvernement togolais réforme le régime des visas d'entrée et des cartes de séjour. Le Conseil des ministres a adopté un nouveau décret destiné à adapter les procédures aux nouvelles réalités migratoires, tout en renforçant le contrôle des entrées et des séjours sur le territoire national.

Ce nouveau texte vient remplacer et actualiser le décret n° 2022-050/PR du 21 avril 2022, qui avait engagé la modernisation du système togolais des visas, notamment avec la dématérialisation des dé-



marches et la création d'une plateforme numérique nationale.

Face à l'évolution des flux migratoires et à la diversification des motifs de déplacement, les autorités introduisent un cadre plus précis et plus

flexible. Le nouveau dispositif prévoit notamment de nouvelles catégories de visas et un encadrement renforcé des déplacements liés aux activités économiques, professionnelles, académiques, culturelles et

humanitaires.

Des délais de traitement réduits

La réforme entend également accélérer le traitement des demandes. Certaines catégories de visas pourront ainsi être délivrées dans des délais plus courts, avec l'objectif de faciliter les déplacements légitimes vers le Togo, tout en maintenant les dispositifs de contrôle et les exigences de sécurité.

Autre volet important : la protection des données personnelles. Le nouveau décret cherche à accompagner la

transformation numérique des procédures par des garanties renforcées en matière de confidentialité et de sécurisation des informations fournies par les demandeurs.

À travers cette réforme, le Togo veut ainsi consolider un système de visas et de cartes de séjour plus moderne et plus lisible. L'enjeu est de faciliter les mobilités autorisées tout en renforçant le suivi de l'entrée, du séjour et de la circulation des étrangers sur le territoire togolais.

WARAA



**Des routes entretenues,
c'est à cela que sert notre
financement**

• Route Nationale N°1 (Agoè Cacaveli) • Lomé-Togo BP: 8646

• Tél: (+228) 22 51 88 55 • www.safer.tg



ASSURANCE MALADIE
UNIVERSELLE | **AMU INAM**

8220

devient un
numéro vert

• Informations

• Conseils

• Réclamations

• Plaintes

Contactez-nous



8220

Appels désormais gratuits

INAM, toujours à votre écoute !